



Saint-Pardoux-la-Croisille

VIVRE À SAINT-PARDOUX LA CROISILLE

Bulletin municipal, novembre 2019

éditorial

Voici un nouveau tour d'horizon des événements marquant cette année après un trop long silence. A la même époque l'an passé nous avions des projets mais beaucoup d'incertitudes sur leur réalisation. Nous avons été mobilisés sur leur mise en oeuvre et nous avons préféré repousser la parution de ce bulletin, il est temps aujourd'hui de faire le point.

Cette fin d'été 2019 restera marquée par une sécheresse importante qui a particulièrement affecté les agriculteurs dans l'exercice de leur activité. Cette année fait suite à l'année 2018, elle aussi pauvre en précipitations, et les stocks de fourrages n'étaient plus excédentaires.

Les personnes fragiles ont eu aussi quelques journées pénibles, heureusement l'altitude de notre territoire boisé produit une régulation naturelle de la température nocturne et permet de retrouver un peu de fraîcheur pendant les nuits.

Ces dérèglements climatiques sont le résultat des activités humaines et concernent l'ensemble de la planète. Chacun à notre place devons y être attentifs pour ne pas l'aggraver inutilement. C'est la raison pour laquelle à notre échelle nous travaillons à un environnement plus sain. Nous avons entrepris des travaux d'isolation importants des bâtiments communaux, les économies d'énergie permettent d'abaisser notre empreinte écologique et le rejet de carbone dans l'atmosphère. L'ancien véhicule de la commune ne passait plus au contrôle technique, nous avons fait le choix d'un véhicule essence qui dégageait moins de micro-particules que le diesel et qui était plus économique à l'achat. Nous faisons aussi le choix d'une économie de proximité pour la cantine de l'école avec des aliments de saison produits au plus près du lieu de consommation chaque fois que c'est possible.

Cet été restera aussi dans les mémoires pour la fréquentation touristique exceptionnelle de l'exposition «Mémoires et curiosités de St-Pardoux» qui a drainé plus de 2000 visiteurs dans les rues du bourg. Ce travail réalisé par deux artistes Zoé Chantre et Jean Pierre Larroche, des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges, l'Amicale Laïque et en lien étroit avec les habitants qui ont voulu participer et les enfants des écoles du RPI montre de façon ludique comment des objets de peu, collectés et classés portent en eux une expression poétique si on s'arrête devant ces collections pour rêver un peu. En suivant le parcours des vitrines beaucoup de visiteurs Corrèziens ont découvert les rues de notre commune qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de parcourir. Ils nous ont dit avoir apprécié la qualité du bâti. La presse a relayé l'événement, les articles peuvent être consultés sur le site internet de la commune: mairie-splc.fr.

On peut remarquer que tous les visiteurs ont respecté l'agencement des objets qui étaient présentés, rien n'a été abîmé ni détruit. Seul acte d'incivilité la disparition d'un panier sur les vitrines de coquetiers devant la salle des fêtes. Mais peut-être que le petit chaperon rouge qui l'a emmené «par erreur» pour porter une galette et un petit pot de beurre à sa mère-grand va le re-déposer devant la mairie dès que le loup (et sa mauvaise conscience) le lui permettront...

Le maire, Dominique Albaret

Le multi-commerce

Au début du mois d'octobre 2018 le multi-commerce «Chez Nathalie» a définitivement fermé. Pas assez fréquenté le magasin tenait grâce aux tournées du camion. Alain n'étant plus en mesure d'effectuer les tournées pour raison de santé ils ont dû se résoudre à cesser leur activité. Pendant plus de trente ans Alain et Nathalie ont rendu ce service avec gentillesse et dévouement pour les habitants de la commune. Ils doivent en être remerciés. C'est aussi pour cette raison que le conseil municipal a tout mis en oeuvre pour leur permettre de rester dans le logement communal qu'ils souhaitaient continuer d'occuper. Nous avons donc dû séparer les réseaux d'eau, de chauffage, d'électricité (et ce fut l'occasion de refaire le réseau électrique de l'appartement qui était dangereux et menaçait d'incendier le bâtiment). Nous avons aussi créé une cuisine à l'étage et un accès au logement qui ne passe plus par le magasin.

Il a fallu tourner une page, et nous avons cherché comment faire pour que le dernier commerce de la commune reste ouvert, notamment pour l'activité du bar, lieu convivial de rencontres et discussions, où les consommateurs peuvent venir refaire le monde en buvant un verre.

La proposition de Corinne Rivière et Jérôme Combabessou nous a étonné et un peu décon-



tenancé au départ, mais à la réflexion c'est celle qui nous a paru la plus crédible. Le 20 avril, après quelques travaux (financés à 80% par le programme Leader de la communauté Européenne), ils ont ouvert ce nouveau commerce de bar - brocante, ont déjà participé à l'animation

de la commune en organisant des concerts très appréciés et habitent dans le bourg. Nous souhaitons tous que leur entreprise soit à la hauteur de leurs attentes, bienvenue à ces nouveaux habitants et entrepreneurs de St-Pardoux.

École :



Approvisionnement de proximité pour la cantine.

Nous avons fait le choix de l'approvisionnement local et, à chaque fois que c'est possible, bio pour les aliments que Marion, la cantinière, transforme sur place pour les enfants de l'école. Il nous semble important que les enfants bénéficient d'une alimentation la plus saine possible, qui leur permet de découvrir des goûts variés et de consommer des produits de saison. Il est légitime aussi de soutenir les producteurs locaux, souvent installés sur des petites structures. Enfin c'est beaucoup mieux pour la planète si les denrées ne parcourent pas des centaines ou des milliers de kilomètres avant d'arriver dans nos assiettes. Le reste des achats d'épicerie est effectué sur les commerces des communes du regroupement pédagogique comme il en a été convenu par le syndicat de l'école maternelle et auprès des commerces ambulants pour le reste des victuailles.

Cette année quinze élèves ont fait leur rentrée à St-Pardoux.

Le retraitement de nos déchets

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance du tri dans nos ordures ménagères et la gestion de nos déchets. Sans tri pas de recyclage possible, or 90% de nos déchets ménagers sont recyclables.

L'augmentation du nombre d'habitants sur la planète et les changements des modes de consommation accroissent considérablement la quantité de déchets produits. Le recyclage et la réduction des déchets apparaissent essentiels pour la préservation de notre environnement mais également pour la maîtrise des coûts. Les emballages en verre, papier, plastique, aluminium... peuvent devenir des matières premières à condition de ne pas être mélangés aux autres déchets ménagers car leur récupération devient alors impossible. Le tri à la maison est incontournable. En suivant les consignes de tri simple au quotidien, chacun se positionne comme acteur de la protection de l'environnement.

Le point d'apport volontaire sur l'aire de stationnement à côté du cimetière permet de déposer dans les containers de couleur les déchets déjà triés.

- **Le jaune c'est pour les emballages :** bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques et emballages cartonnés.
- **Le bleu c'est pour les papiers :** journaux, publicités et prospectus, catalogues et tous les autres papiers.
- **Le vert c'est pour le verre :** bouteilles, bocaux en verre, flacons. Notre commune est en dernière position pour le poids de verre trié par habitant au sein de Tulle Agglo.

Tous les déchets de restes alimentaires végétaux peuvent être compostés ainsi que les tontes de pelouse, les feuilles, les tailles d'arbustes... Tulle Agglo prête gratuitement des broyeurs, le broyat obtenu peut être ensuite utilisé comme paillage pour les plantations.

Tous les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie (que ce soit celle située à Gros Chastang ou une des 5 autres de Tulle Agglo) **et aucun détritrus ne doit être déposé à côté des containers.** Des réglottes aimantées «mémo-tri» sont disponibles à la mairie.

Si on s'y met tous, en devenant systématiques nos petits gestes peuvent avoir de grands effets bénéfiques pour l'environnement.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie : Tél : 05 55 27 79 94
courriel : mairie-splc@orange.fr
site : http://mairie-splc.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
Mardi et Vendredi : 9h-12h/14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Samedi : 10h-12h

Permanence du maire :
les vendredis et samedis aux heures d'ouverture de la mairie

Agence postale et bibliothèque :
Tél : 05 44 40 65 03
du lundi au vendredi : 9h-11h 45
samedi : 10h-12h

Déchetterie : Tél : 06 78 62 92 09
Mardi, mercredi, vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h.

Agenda :

Prochains conseils municipaux :
Mercredi 13 novembre
Mardi 10 décembre

Manifestations :

Cérémonie du 11 novembre rassemblement à 11h30 devant la mairie suivi du verre de l'amitié.

Téléthon : samedi 30 novembre soirée soupes

Assemblée Générale de l'Amicale Laïque le 5 décembre à 20h30 salle F Miginiac.

Fête des écoles du RPI samedi 14 décembre à La Roche Canillac.

Cours de Gymnastique ouvert à tous :
Le mardi de 17 à 18h, salle des fêtes, animés par Susan Grafton.

Etat civil

Ils nous ont quittés :

Guy Fauché, François Miginiac, Jean Rioux, Guy Troiville, André Veysset, René Murat, Marguerite Bidault, Renée Rioux, Robert Picard.

Mariage :

Katia Dibinger et Philippe Domard.

Naissance :

Léana Soufflet .

Arrivée des nouveaux habitants :

Mme Elodie Piepers au Mas Bichier, Violaine Sery et Lary Mingui, Corinne Rivière et Gérome Combabessou, dans le Bourg, Stéphane Schwartz et Claire Garsonnat, M. Mme Eric Vandembrouck au Feyt, Zoran Giguet Warin au Moulin des Gouttes, Céline Lafarge et Lionel Riberol, Mathieu et Lucile Piquet, Evelyne Gasc et Jean François Paschetta à Vessejoux, Karl et Sabrina Artois au Theil, Marie Christine Pisset à Plaziat, Sandrine et Lionel Boucheron au Noger, Vincent Luc à la Cisternie.

L'art, c'est pas pour nous ?

Les mystères et curiosités de Saint-Pardoux-la-Croisille,

A l'invitation de l'amicale laïque de Saint Pardoux la Croisille et de Peuple et Culture Corrèze, les artistes Zoé Chantre et Jean-Pierre Larroche ont transformé notre bourg en un musée éphémère.

L'art contemporain est un domaine controversé qui suscite des difficultés de lecture, voire des phénomènes de rejet parce qu'il est souvent perçu comme élitiste. Cette expérience a tenté d'y « remédier » en proposant aux habitants de Saint-Pardoux-la-Croisille, de « faire art » à partir de leurs propres objets, en suivant les principes muséographiques de la collection, de la conservation et de la mise en espace. Dix étudiants de l'Ensa Limoges sont venus prêter main forte aux deux artistes. Les habitants ont été amenés à construire un (éco)musée partagé à partir de leurs objets ayant valeur historique ou plastique, conservés en tant que patrimoine familial, affectif ou sentimental, ou encore parce qu'ils renvoient à un savoir-faire. En créant une circulation entre des collections hétéroclites installées dans des vitrines, les collectionneurs et les visiteurs ont été conduits à découvrir des installations personnelles dans des lieux privés et la dimension collective des oeuvres dans des lieux publics (école, église, ruelles et place du village). Les objectifs de ce projet étaient multiples : Transformer ensemble notre village en musée, non pas de l'extérieur mais de l'intérieur en valorisant des objets, des histoires vécues. Produire du sens, du savoir ou de la référence historique avec les objets de peu mis en scène. Jouer avec sérieux, légèreté et humour avec la notion de musée et surtout mettre un peu de poésie et de fantaisie dans le quotidien.



Les enfants des trois écoles de notre RPI ont aussi travaillé à ce projet avec leurs enseignantes et des bénévoles. Ils ont réalisé des motifs utilisés pour décorer leurs assiettes.

Cette démarche a été précédée par une visite au Musée international des arts modestes de Sète le 17 novembre 2018 à laquelle 55 personnes ont participé et accompagnée par une soirée cinéma en plein air sur ce même sujet.

Maintenant, soyons en sûr, l'art c'est bien pour nous tous...

Ce projet a reçu le soutien de la DRAC, de la Région Nouvelle Aquitaine, de la DDCSPP de la Corrèze, de l'ENSA Limoges, de Canopée, de Peuple et Culture, de l'Amicale Laïque et de la municipalité de Saint Pardoux la Croisille et des entreprises Bernardaud et Egodécor.

Balade en Corrèze

Pour la première fois cette année nous avons participé à cette activité proposée par le Conseil Départemental et la fédération des randonneurs. Cette manifestation a réuni 90 marcheurs le 9 août sur les chemins de St Pardoux avec une halte au château où M. et Mme de Pebeyre ont présenté l'histoire de leur demeure, un second arrêt à la ferme de Vessejoux où Céline et Lionel nous ont expliqué leur activité de production de fromages de chèvres. Au retour de cette balade de 9,6 km, enrichie des interventions de Jean Claude Chataur sur les végétaux, étangs et tourbières rencontrés en chemin et par la visite de l'exposition Mystères et curiosités de St Pardoux, l'Amicale Laïque a accueilli les marcheurs affamés mais ravis par la promenade avec un repas entièrement «fait maison» fort apprécié.

Le retour de cette balade de 9,6 km, enrichie des interventions de Jean Claude Chataur sur les végétaux, étangs et tourbières rencontrés en chemin et par la visite de l'exposition Mystères et curiosités de St Pardoux, l'Amicale Laïque a accueilli les marcheurs affamés mais ravis par la promenade avec un repas entièrement «fait maison» fort apprécié.



Les projets en cours

Mezzanine de l'église :

L'accès à la mezzanine est actuellement interdit en raison de la fragilité du plancher. Un nouveau plancher va être posé évitant ainsi la chute de poussière et débris à l'entrée de l'église et rendant accessible cet espace.

Aire de stationnement face au cimetière :

Pour faciliter le stationnement devant le cimetière un stationnement en épis va être aménagé sur la parcelle acquise par la commune cet été.

Pose de radiateurs dans les bâtiments communaux :

La salle des fêtes, les logements du presbytère et le logement au dessus de la mairie ne sont pas équipés de radiateurs et sont actuellement chauffés à l'électricité. Pour bénéficier du réseau de chaleur, des radiateurs vont être posés dans ces locaux.

Mise en accessibilité dans les logements communaux :

Les baignoires des logements de la cure viennent d'être remplacées par des douches pour les rendre plus facilement accessibles en cas de mobilité réduite.

Référendum d'Initiative Partagée (RIP) :

Pour ou contre la privatisation d'aéroports de Paris ? Le ministère de l'intérieur a ouvert une plate-forme permettant de voter en ligne en faveur de la proposition de loi référendaire. Pour que cette proposition débouche il faut que 4,7 millions de signataires le demandent. Pour cela vous devez vous munir de votre carte d'identité et vous connecter sur : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>
Ce serait le premier référendum d'initiative partagée à être organisé en France. C'est l'occasion pour les citoyens d'exprimer leur avis sur un sujet qui risque de leur échapper s'ils ne s'en emparent pas, c'est aussi une nouvelle forme d'exercice de la démocratie que nous devons saisir.

Inventaire du cimetière

La mairie souhaite réaliser un inventaire pour chaque concession afin de mieux pouvoir répondre aux interrogations des familles lors d'un décès ou d'une recherche généalogique. Aussi afin de réaliser des fiches les plus complètes possible, si vous avez connaissance des personnes inhumées dans le cimetière nous vous demandons de fournir à la mairie les renseignements suivants : arrêtés de concession, nombre de places du caveau familial, personnes inhumées, ayants droits...

SEM : ENRèze.



Nous travaillons depuis cinq ans à la conception de cette Société d'Économie Mixte pour la création et l'exploitation de réseaux de chaleur à partir de chaufferies bois. Elle est née officiellement le 21 septembre dernier avec la signature des statuts par l'ensemble des partenaires. La SEM est une société anonyme dont le capital est détenu majoritairement par des personnes publiques et où il y a au moins une personne privée. Pour la SEM ENRèze huit partenaires publics sont engagés : les communes de Tulle, Uzerche, Chamboulive, Chamberet, St Paul, St Clément, St Pardoux la Croisille et Tulle Agglo. Les trois partenaires privés sont Engie, la Banque des territoires (Caisse des Dépôts et consignations), et Corrèze Habitat. L'objectif est de créer une alternative locale et écologique aux énergies fossiles. Dans un territoire couvert à plus de 50% par la forêt, l'énergie bois se substituera au fuel, gaz ou électricité pour chauffer les bâtiments communaux (bâtiment mairie école logements, la salle des fêtes, les logements du presbytère, enfin le commerce et son logement). Cette énergie permettra de valoriser une richesse locale et d'avoir des retombées économiques pour le territoire.

Nouvelles adresses

Les panneaux avec le nom des rues sont en place et vous avez tous reçu une planchette portant le numéro de votre maison. Certains numéros à 4 chiffres peuvent dérouter pour une commune 191 habitations. En effet la numérotation est fonction du métrage entre le début de la voie et l'entrée de votre propriété. Par exemple la mairie porte le numéro 55 de la route du fer à cheval parce qu'elle est implantée à 55 mètres de la salle des fêtes où la route démarre.